

LE REFLET MUNICIPAL

BONÉTÉ!

JUILLET ET AOÛT 2011

Courrier du mois de juillet

Comité aînés: Remerciements pour le don accordé pour venir en aide aux personnes isolées, âgées ou malades dans la paroisse

Caisse pop Ste-Thècle St-Adelphe: Subvention de 8 500 \$ pour l'acquisition en commun d'un panneau électronique

Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe: Ristourne pour l'année financière 2010 au montant de 28,30 \$

Carrières Crête: Soumission pour la fourniture de matériel (gravier) rang Sud-Est

Maskimo: Soumission pour la fourniture de matériel (gravier) rang Sud-Est

Min. Aff. Mun.: Remboursement tenant lieu de taxes immeubles santé, éducation : 4 281 \$

Mun. St-Stanislas: Avis à notre municipalité concernant une modification à leur plan d'urbanisme révisé (pour de la recherche en eau potable)

Carrefour Jeunesse-Emploi: Rapport annuel 2010-2011

Fabrique St-Adelphe: Remerciements pour don de fleurs

Min. Dével. Durable, Envir., Parcs: Avis que le paiement sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles sera transmis par dépôt direct et obligation d'inscription à ce service

Louis Filteau MRC Mékinac: Demande d'une résolution d'appui pour un circuit Vélo à aménager entre Ste-Thècle et St-Stanislas avec coûts de signalisation à venir

C.S.S.T.: Nouveau taux de versement périodique à 2,25 \$ (au Ministère du Revenu)

Marc-André Denis, Centre Loisirs: Demande pour l'installation et l'aménagement de modules d'exercices (monocycle et BMX) dans la patinoire

Félicitations au Comité du St-Adelforce, ainsi qu'aux bénévoles pour le succès remporté avec la réalisation des activités de compétitions d'hommes forts 2011

CONSIDÉRANT les compétitions d'hommes forts tenues dans notre municipalité, les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2011;

CONSIDÉRANT la venue de nombreux touristes pour cet événement, procurant une visibilité accrue à notre municipalité;

CONSIDÉRANT la réussite sur tous les plans qu'a connu l'événement St-Adelforce;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères félicitations au Comité St-Adelforce, représenté par Jean-Yves Déry, Pier-Luc Guimond, Laurianne Bacon, Louise Langlais, Gilles Roberge, Mélanie Thiffeault, Mélanie Trépanier, Steve Bureau, Chantal Bertrand, Charles Lavoie, Tommy Abel, Anthony Trudel, Guillaume Déry, ainsi qu'aux bénévoles pour l'immense succès remporté lors du déroulement des activités prévues au programme de compétitions provinciales d'hommes forts du St-Adelforce, catégorie amateur, édition 2011. **Adopté**

Municipalité de Saint-Adelphe

Dépôt légal : Juillet 2011

Tirage :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
470 copies www.st-adelphe.qc.ca

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JUILLET 2011
on peut consulter les procès-verbaux sur le site web www.st-adelphe.qc.ca
ou à la bibliothèque municipale (copie papier)

Félicitations et remerciements à la Société d'histoire pour la réalisation de la Fête nationale

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire locale a réalisé la Fête nationale 2011;

CONSIDÉRANT l'immense succès remporté avec la tenue de cette activité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe félicite la Société d'histoire de Saint-Adelphe qui a accompli un beau travail pour la réalisation des activités de la Fête nationale 2011.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe désire remercier chaleureusement les bénévoles qui ont permis que cet événement connaisse un succès à nouveau cette année. **Adopté**

AVIS DE MOTION est donné qu'à une séance subséquente il sera adopté un règlement visant à décréter des travaux de drainage et d'aménagement dans le Ruisseau Noir et sa branche demi-noire.

Remerciements à la Caisse populaire de Ste-Thècle St-Adelphe pour la subvention accordée à l'achat en commun d'un panneau électronique

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe a procédé au versement d'une subvention de 8 500 \$, allouée à l'achat en commun d'un panneau électronique;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères remerciements à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour son importante contribution financière versée dans le but de procéder à l'achat collectif d'un panneau électronique. **Adopté**

Félicitations aux participant (e)s qui ont fait une démonstration de monocycle dans le cadre du St-Adelforce

CONSIDÉRANT que des jeunes ont fait une démonstration gratuite de leur habileté sur monocycle dans le but de divertir les spectateurs entre deux épreuves du St-Adelforce;

CONSIDÉRANT la qualité de leur présentation, à la grande satisfaction des spectateurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe félicitent très cordialement monsieur Marc-André Denis, enseignant à l'école Primadel et entraîneur, ainsi que les jeunes qui ont agréablement offert une démonstration de leur performance sur monocycle, aux personnes présentes lors des activités du St-Adelforce, soit :

Cailan Cossette, Shana Desjardins, Tommy Dessureault, Alexandre Martel, Alex Lefèbvre, Samuel Styger, Étienne Fraser, Jérémy Styger et Émile Cossette. **Adopté**

- **Fermeture du secrétariat municipal pour les vacances des secrétaires municipaux du lundi 8 août 2011 à 8h30, jusqu'au vendredi 12 août 2011 à 16h00.**
- **Inscription du directeur général M. Daniel Bacon à l'assemblée générale annuelle 2011 de l'A.D.M.Q. de la zone Mauricie, qui se tiendra le 30 septembre 2011 à Charette au coût de 95 \$.**
- **Engagement de Construction Cossette et Lafontaine pour des travaux de voirie dans le rang Sud-Est et sur la rue Principale, au tarif horaire de 85 \$ pour l'utilisation de la pelle hydraulique et au tarif horaire de 70 \$ pour l'usage d'une mini-pelle, le tout pour la réalisation de travaux de nettoyage de fossés, le changement de ponceaux et la pose d'un drain.**

SUITE DU RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN JUILLET 2011

Achat d'un détecteur de gaz et d'un ventilateur centrifuge

CONSIDÉRANT que M. Alain Bouchard, technicien du Ministère des Affaires municipales, a procédé à une visite des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT les observations relevées et les recommandations qu'il a faites pour assurer la pérennité des infrastructures et la meilleure performance des équipements;

CONSIDÉRANT qu'il a été relevé que la municipalité ne dispose d'aucun appareil pour détecter les gaz en espace clos ou permettre une bonne ventilation en espace restreint;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de procéder à l'achat des appareils suivants auprès de Protection Incendie CFS : Un instrument de détection de gaz Modèle ALTAIR 5X, avec Motion alerte de MSA pour 4 différents gaz, au montant de 1 209,80 \$, incluant une formation sans frais sur l'utilisation de l'appareil;

un cylindre de gaz de calibration de 34 litres au montant de 225,25 \$;

un régulateur automatique au montant de 358,25 \$;

un ventilateur centrifuge modèle BB153 au coût de 1 016,34 \$;

un conduit d'air au montant de 301,64 \$,

Le tout, pour un grand total de 3 111,28 \$

Adopté

Amendement à la résolution 2010-11-266, tel qu'amendée par la résolution 2011-04-72, portant sur l'établissement du calendrier 2011 pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal, et visant à reporter la séance d'août 2011

ATTENDU que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la date de la séance ordinaire d'août 2011, compte tenu de l'absence du maire et du directeur général ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'amender la résolution 2010-11-266, tel qu'amendée par la résolution 2011-04-72 comme suit :

Que le calendrier ci-après soit modifié relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011, qui se tiendront à 20 h :

10 janvier ; 7 février; 7 mars ;

4 avril; mercredi 4 mai ; 6 juin ;

4 juillet; **mercredi 17 août** ; 12 septembre;

3 octobre; 7 novembre ; 5 décembre.

Que les séances ordinaires et extraordinaires seront tenues à la salle du conseil, à l'intérieur de l'hôtel de ville sis au 150, rue Baillargeon à St-Adelphe.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier Daniel Bacon, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté

Contribution de la municipalité à l'installation et à l'aménagement de modules d'exercice pour pratiquer le monocycle et le BMX

CONSIDÉRANT que le Centre des Loisirs souhaiterait installer des modules d'exercice pour pratiquer le monocycle et le BMX à l'intérieur de la patinoire et pour ce faire, aménager une butte de 4 pi de haut, en poussière de pierres, avec l'aide de bénévoles;

CONSIDÉRANT que le Centre des Loisirs est disposé à contribuer pour un montant de 400 \$ (300 \$ en bois et 100 \$ de caoutchouc pour recouvrir les structures);

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu de contribuer pour un montant de 600 \$ à l'achat des modules d'exercice permettant de pratiquer le monocycle et le BMX à l'intérieur de la patinoire.

Que ce projet est conditionnel au port obligatoire d'un casque de sécurité par les jeunes qui pratiqueront ces sports.

Adopté

SUITE DU RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN JUILLET 2011

- **Contrat à la Cie Lignco pour le marquage de la chaussée sur la rue du Moulin, le rang St-Joseph, la Route Bureau, le rang Sud-Est, la rue Principale et un secteur de la Route 352, ainsi que pour des aires de stationnement, du lignage d'arrêt et de non stationnement, le tout au coût de 0,25¢ le mètre linéaire, de 14 \$ par stationnement et de 27,75 \$ pour les lignes d'arrêt**
- **Autorisation au directeur général M. Daniel Bacon pour procéder à l'achat des matériaux nécessaires (ponceaux, drains, gravier et tous les équipements requis en temps et lieu) pour les travaux sur la rue Principale et dans le rang Sud-Est et à contacter lorsque nécessaire Transporteurs en vrac de Champlain inc.**

Appel d'offres public pour le déneigement et l'entretien des chemins en hiver

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande des soumissions sous pli scellé, à la suite d'un appel d'offres public par le système électronique d'appel d'offres SÉAO, le tout conformément à la Politique de gestion contractuelle adoptée par la susdite municipalité.

Que les soumissions demandées portent la mention « Déneigement et Entretien des chemins d'hiver, contrat de 1 an », « Déneigement et Entretien des chemins d'hiver, contrat de 3 ans », ou « Déneigement et Entretien des chemins d'hiver, contrat de 5 ans ».

Que toutes les modalités et conditions ayant trait à cet appel d'offres seront contenues à l'intérieur du document de soumission préparé par la municipalité, lequel sera disponible à compter du 12 juillet 2011.

Le document déposé par le soumissionnaire devra être accompagné d'un dépôt de soumission présenté sous la forme d'un chèque visé fait à l'ordre de la Municipalité de Saint-Adelphe au montant de 15 000 \$.

Les soumissions seront reçues au bureau du directeur général 150, rue Baillargeon à St-Adelphe G0X 2G0, jusqu'à 16h00, heure locale, le 17 août 2011, pour être ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, soit immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du directeur général sera fermé du 8 août 2011 au 12 août 2011.

Suite à l'ouverture des soumissions, la Municipalité de St-Adelphe se réserve la liberté de choix quant à la durée du contrat (1 an, 3 ans ou 5 ans) qu'elle entend octroyer au soumissionnaire. Que la Municipalité de Saint-Adelphe ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adopté

BUREAU MUNICIPAL

Fermeture du secrétariat municipal : Du lundi 8 août 2011 à 8h30, jusqu'au vendredi 12 août à 16h, pour les vacances des secrétaires municipaux

3^e versement de taxes municipales 15 août 2011: Les taxes peuvent être acquittées par le service postal, par l'intermédiaire de l'institution financière Desjardins (comptoir, Internet ou téléphone), ou directement au bureau municipal (carte de débit non acceptée).

Bureau municipal (calendrier estival): Lundi au vendredi de 8h30 à 16h00, jusqu'au 31 août 2011 (Fermé sur l'heure du midi).

CONGÉ FÉRIÉ

Le bureau municipal, la caisse populaire et le bureau de poste seront fermés le lundi 5 septembre prochain, jour férié (Fête du Travail).

Bon congé!

REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier du fond du cœur tous les parents et ami(e)s pour avoir partagé notre peine par un geste, une parole, vos offrandes de messes, fleurs, cartes, et assistance aux funérailles, lors du décès de Madame Angéline Roberge-Lafontaine.

Que chacun(e) d'entre vous retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

*Son époux Raymond Lafontaine,
Ses fils Réjean (Linda), Claude, Normand et Paulin,
Ses petits-enfants,
Ainsi que les membres des familles Roberge et Lafontaine*

REFLET MUNICIPAL

«Le Reflet municipal » fait relâche en août.

C'est le temps des vacances! La prochaine publication sera distribuée en septembre.

D'ici là, je souhaite de très belles vacances à tous, un été de repos, rempli de mille douceurs!

Gisèle Thiffault, Rédactrice

PERMIS DE BRÛLAGE

Un règlement concernant les brûlages est en vigueur dans la municipalité.

Il est obligatoire de se procurer un permis pour faire brûler à ciel ouvert et cette autorisation sera obtenue si les conditions le permettent, auprès du directeur du service incendie monsieur Steve Delisle, ou l'un de ses représentants.

GAGNANTS DU TIRAGE ST-ADELFORCE

1^{er} prix : 5 000 \$: André Jacob de St-Adelphe no 1558

2^e prix : 2 000 \$: Yves Thiffault de St-Tite no 498

3^e prix : 1 000 \$: Maryse Bronsard de Trois-Rivières no 61

4^e prix: Bon d'achat 300 \$ J.M. Sports enr. ou

G.A. Automobile inc. de St-Tite: Jean-Guy Girard de St-Adelphe no 1143

5^e prix: Bon d'achat 250 \$ Mercerie Gaétan de St-Tite : Serge Montpetit Trois-Rivières no 975

6^e prix: Bon d'achat 250 \$ Voyages Micheline Moreau St-Tite:Stéphanie Dufour Lac-aux-Sables 813
Félicitations aux gagnant(e)s!

Merci à tous ceux qui nous ont encouragés par leur participation au financement du St-Adelforce, édition 2011, en prenant des billets de contribution volontaire.

Grâce à vous le St-Adelforce 2011 a connu un franc succès, pour une 7^e année consécutive.

Merci à tous et au plaisir de vous voir à nouveau l'an prochain!

Le Comité organisateur du St-Adelforce, édition 2011

CALENDRIER DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION

Prendre note que l'enlèvement des déchets domestiques se fait à tous les jeudis jusqu'au 13 octobre 2011. Pour la récupération, les prochaines dates sont les jeudis 28 juillet, 11 août, 25 août, 8 septembre et 22 septembre.

Le container de matériaux secs est ouvert le samedi de 9h00 à 13h, à l'éco-centre (site d'assainissement des eaux). Il en coûte 4 \$ par voyage pour y déposer des matériaux non recyclables.

C'est gratuit pour les matières valorisables. On peut y apporter les pneus d'automobiles et de camions, la peinture et les contenants de peinture, les huiles usagées et les filtres; également le bois, le métal, les appareils de technologie de l'information et des communications, les appareils réfrigérants, les RDD, les comburants, les piles et batteries de véhicules, les pesticides et aérosols, les bardeaux d'asphalte, l'agrégat, le propane, les médicaments, les lampes fluorescentes, etc.).

À noter que pour les huiles usagées et la peinture, seuls les produits bien scellés dans des contenants incassables ou dans leurs contenants d'origine sont acceptés.

Les matériaux provenant de la démolition complète d'une bâtisse **ne doivent pas y être déposés**. Les citoyens sont invités à louer plutôt un conteneur auprès de Service Cité propre (418) 365-6294.

ÉRADICATION HERBE À POUX

On demande la collaboration des gens pour aider à faire disparaître l'herbe à poux qui cause des allergies chez certaines personnes. Il faut tondre régulièrement et arracher la plante avant sa floraison en août.

TAXES SCOLAIRES

Les taxes scolaires doivent être acquittées directement à votre commission scolaire et non à la municipalité.

L'adresse postale est la suivante : 2072, rue Gignac C.P. 580 Shawinigan (Qué.) G9N 6V7. Il est important d'aviser par écrit votre commission scolaire de tout changement d'adresse postale : achat d'une maison, construction d'une maison, ou nouvelle adresse. Merci.

SALON CAROLE ST-ARNEAULT

Le Salon de coiffure Carole St-Arneault sera fermé du 1er août au 15 août inclusivement.

Bonne vacances à ma distinguée clientèle.

Au plaisir de vous retrouver en pleine forme à compter du 16 août prochain.

Carole St-Arneault

PENSÉE DU MOIS

"Seul l'arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment vigoureux, car c'est dans cette lutte que ses racines, mises à l'épreuve, se fortifient."

(Sénèque)

ST-ADELFORCE

Le St-Adelforce tient à offrir des remerciements très spéciaux à deux membres de la direction qui quittent l'organisation. Messieurs Jean-Yves Déry et Gilles Roberge ont été des piliers très importants pour le comité et c'est lors de la conclusion de l'édition 2011 qu'ils nous ont fait leurs adieux.

C'est avec regret que nous leur disons au revoir après avoir tant donné à l'organisation.

Ils croient tous les deux en la relève et ils n'ont pas à avoir de crainte puisque nous avons appris des meilleurs! Merci pour tout Messieurs!

Louise, Pierre-Luc, Laurianne, Anthony, Tommy, Steve, Charles, Mélanie, Mélanie, Chantale et Guillaume

Le Comité du St-Adelforce est très heureux et fier du succès qu'a connu l'événement encore cette année.

Nous adressons des remerciements très sincères aux compétiteurs, aux commanditaires, aux bénévoles, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à faire de cet événement une réussite.

Louise, Pierre-Luc, Laurianne, Anthony, Tommy, Steve, Charles, Mélanie, Mélanie, Chantale et Guillaume

COMPOSTAGE GAZON

Soucieuse de l'environnement, la Municipalité de St-Adelphe invite les citoyens à venir déposer leurs résidus verts: feuilles mortes et, gazon jusqu'au 31 octobre 2011, à deux endroits désignés, soit au 150 rue Baillargeon, à l'arrière de l'hôtel de ville, dans une remorque prévue à cet effet, ou directement au 420, rang St-Joseph à St-Adelphe, à la Ferme Jalico inc. (Jacques Gauthier propriétaire), à l'emplacement indiqué sur place.

Pour assurer la propreté des lieux, on demande aux résidants de vider le contenu de leurs sacs à l'endroit précis où sont recueillis le gazon et les feuilles et de rapporter les sacs vides avec eux, ou de les déposer dans le bac placé à proximité. La matière entreposée produira un excellent compost qui servira à améliorer la structure et la fertilité des sols.

La récupération des matières recyclables, incluant les résidus verts, permet de réduire le volume de déchets dans les sites d'enfouissement, ce qui contribue à abaisser de façon significative les coûts pour enfouir.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Les citoyens sont invités à y adhérer pour atteindre les objectifs visés par le plan d'action de cette Politique, en vue d'apporter des solutions durables à la réduction des déchets en général.

La gestion efficace et écologique des déchets domestiques et des matières recyclables, ça nous concerne tous!

IMPORTANT: Les branches d'arbres ne sont pas acceptées.

Paul Labranche, Maire

VEUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS

Nos meilleurs vœux aux résidents et résidentes qui célèbrent un anniversaire de naissance en août et en septembre Bons souhaits à :

4 août : Réjeane Douville-Denis	14 août : Julienne Baillargeon
19 août : Léo Roberge	1 ^{er} septembre : Louise-Anne Thiffault
6 septembre : Thérèse Labranche	7 septembre : Blanche Baillargeon
9 septembre : Antoinette Trépanier	13 septembre : Anita Charest
28 septembre : Anatole Denis	

Joyeux Anniversaire!

SÉANCES DU CONSEIL

IMPORTANT : CHANGEMENT AU CALENDRIER :

Tel que mentionné en page 3 du présent journal, la prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le **MERCREDI 17 août 2011, à 20h00.**

En raison de la Fête du Travail, la séance ordinaire de septembre se tiendra le **LUNDI 12 SEPTEMBRE 2011, à 20h.** Bienvenue à tous!

CLUB FADOQ SAINT-ADELPHE

Notre prochaine rencontre aura lieu le **mercredi 10 août 2011**, à midi, à la salle de l'Age d'or pour une épiluchette de blé d'Inde. La cuisson se fera à l'extérieur.

Il y aura aussi des hot dogs et des hamburgers qui seront cuits sur le B.B.Q.

L'activité de pétanque se poursuit les mardis à 13h30.

Le vendredi 23 septembre, nous tiendrons notre souper du mois.

Monsieur Justin Perron est la personne responsable de la location de la salle (418) 322-5691. Bonne saison d'été!

Jean-Guy Rodrigue, président

5^e ÉDITION ÉCOLE DU RANG PRICE

Le Comité organisateur de la Petite École du rang Price vous invite à la rencontre annuelle qui aura lieu le **samedi 13 août 2011.**

Diverses activités au rendez-vous:

- Rallye automobile, inscription de 10h30 à 12h30
- Bingo sous la tente avec prix de présence en après-midi
- Divers jeux sur le terrain
- Danse, musique et feux de joie en soirée.

Prix d'entrée : 5 \$ par personne ou 18 \$ pour le rallye et le souper inclus.

Pour le souper, vous pouvez apporter votre lunch ou faire appel au service de traiteur du Salon de quilles. N'oubliez pas d'apporter votre chaise, ainsi que vos breuvages. Et, beau temps, mauvais temps, il y aura un chapiteau pour vous recevoir.

Nous vous attendons en grand nombre et au plaisir de vous y voir !

Le Comité organisateur du rang Price.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Claudette Marchildon au 418 322-5854.

ENTREZ DANS LA LÉGENDE

La Fête nationale se veut la plus grande fête francophone en Amérique depuis 177 ans. En 2011, on nous invitait à redécouvrir les contes et les légendes d'ici. Nous pouvions ainsi rendre hommage à nos ancêtres qui, grâce à la tradition orale, nous ont permis de découvrir ces trésors de notre culture.

Les contes et les légendes nous permettent de voyager à travers le temps et dans une multitude de lieux étranges pour découvrir des personnages fascinants. La Société d'histoire locale, inspirée par le thème de cette année, a réalisé quelques activités qui visaient à faire redécouvrir ces personnages, êtres étranges et histoires étonnantes d'autrefois.

Ainsi, une exposition de livres de contes et légendes fut mise sur pied à la bibliothèque locale avec la collaboration des préposé/es à ce service.

Jeunes et moins jeunes étaient aussi invités à réaliser des dessins en lien avec la thématique. Environ 75 dessins ont été recueillis grâce aux démarches d'Anne Marie Denis conseillère municipale et Jacques Thiffault de la Société d'histoire. Tous les enfants de l'école Primadel, supportés par leur enseignant/e, ont produit des œuvres qui furent exposées dans la salle municipale.

Mentionnons aussi que les élèves de 5^e et 6^e ont produit des textes écrits où on était invité à imaginer une histoire à partir de la légende de la Chasse-Galerie. Pour encourager la participation, des prix de 10\$ furent tirés au hasard parmi les noms des auteurs des dessins reçus. Les gagnants/es étaient Émilie Mongeau, David Blais, Camille Plamondon, Patricia Biron, Aurélie Gervais, Joanie Gagnon, Étienne Fraser, Anaïs Cossette, Shanie Ouellette-Verville, Charles Bouthilier.

Lors du souper de la Fête nationale, Philippe Dufresne acceptait de se déguiser en vieux bûcheron du nom de Baptiste Pellerin pour nous faire revivre l'histoire de la Chasse-Galerie, nous parler des petits ratoureux que sont les lutins et nous expliquer comment on devient loup-garou.

Avec une activité de jeu de poche, une messe en hommage aux pionniers, une volée de cloches, un souper fèves au lard et tourtières, la présentation d'un diaporama sur les Fêtes du 125^e, une belle soirée de danse avec Denis Paquin de Trois-Rivières et les activités énumérées plus haut, la Fête nationale ou Saint-Jean-Baptiste comme on l'appelait auparavant, n'est pas passée inaperçue chez nous.

Merci à tous les organismes, collaborateurs et bénévoles: Municipalité, Bibliothèque, FADOQ, École Primadel, Comité de Liturgie, Chorale, Société S.S.J.B de la Mauricie, Mouvement national des Québécois, Société d'histoire, Huguette Asselin, Anne-Marie Denis, Diane Pagé, Line Trudel, Marc Douville et Yves Couffin.

Jacques Thiffault

MESSAGE DU MAIRE

Remerciements: Au nom des Membres du Conseil municipal et en mon nom personnel, j'adresse de sincères félicitations à l'équipe du St-Adelforce 2011, formée de Jean-Yves Déry, Pier-Luc Guimond, Laurianne Bacon, Louise Langlais, Gilles Roberge, Mélanie Thiffeault, Mélanie Trépanier, Steve Bureau, Chantal Bertrand, Charles Lavoie, Tommy Abel, Anthony Trudel et Guillaume Déry.

Sans oublier les partenaires bénévoles et dévoués qui se sont joints à l'équipe de direction pour ce grand succès.

Merci pour les nombreux efforts investis; merci également aux compétiteurs qui ont contribué à cette réussite et Félicitations aux gagnants!

Merci à vous également chers citoyens; votre réponse à l'invitation de participer aux activités du St-Adelforce et vos généreux applaudissements ont contribué à cet heureux résultat.

En terminant, je souhaite des vacances reposantes aux organisateurs et à ceux et celles qui leur ont apporté une aide à tous les niveaux!

Bon séjour chez nous : Je souhaite un séjour agréable aux saisonniers, visiteurs, parents et ami(e)s qui séjournent dans notre municipalité durant la belle saison. Nous souhaitons que vous conserviez d'heureux souvenirs à découvrir et à apprécier notre magnifique coin de pays.

Une cordiale bienvenue également aux nouveaux arrivants qui ont choisi de venir s'établir chez nous. Bon été à chacun et chacune d'entre vous!

Paul Labranche, Maire

REMERCIEMENTS « RELAIS POUR LA VIE »

Bonjour à tous!

Au nom du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer, Les Douceurs et Les Petites Douceurs souhaitent remercier sincèrement la population de St-Adelphe ainsi que la Municipalité, qui donnent généreusement pour la cause depuis quatre ans.

Malgré le fait que certains disent que les gens sont un peu fatigués d'entendre parler de la maladie et que nos campagnes de mobilisation pour amasser des fonds pour la recherche tendent à diminuer en popularité, les montants amassés nous montrent qu'encore cette année, bien des gens se sont sentis interpellés par nos actions. Et quoi qu'il arrive, il faut continuer, parce que le cancer ne dort jamais et que la maladie est bien présente dans la vie de plusieurs personnes.

Nous sommes donc très fières de vous annoncer qu'un grand total de 5 974,00 \$ a été remis au Relais pour la vie lors de la traditionnelle marche de nuit qui s'est déroulée le 28 mai dernier au Parc de la Rivière Grand-Mère.

De ce montant, 730,00 \$ proviennent du lave-auto annuel et 1 305,83 \$ du Jam session qui a eu lieu au Manoir Central le 21 mai. À ce sujet, nous remercions la Municipalité et les pompiers qui ont généreusement accordé le prêt gratuit de la caserne, ainsi que tous les bénévoles, musiciens et chanteurs qui sont venus fêter avec nous.

Nous vous disons encore merci de cette belle solidarité. À l'an prochain!

Annie Gagnon et Précille Doucet, capitaines Relais pour la vie

P.S. Si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par la marche 2012 ou par l'implication dans nos activités de financement, veuillez communiquer avec Annie au 418 322-5610. De nouvelles idées seraient les bienvenues! *Annie*

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Prendre note que le bureau de l'inspecteur en bâtiment sera fermé du 25 juillet au 5 août inclusivement. Bonnes vacances à tous!

Tony Trépanier, inspecteur en bâtiment

TOURNOI DE BALLE MOLLE DE LA FABRIQUE

La Fabrique de Saint-Adelphe a dû procéder au changement de la fournaise à l'huile au sous-sol de l'église, ce qui a généré une importante dépense de 24 000 \$.

Grâce à une généreuse participation financière du milieu, dont la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe au montant de 10 000 \$ et la Société d'histoire locale 2 000 \$, à la vente de la fonte de l'ancienne fournaise au montant de 869 \$ et à la contribution de 4 000 \$ de la Fabrique, il manquerait 8 000 \$ pour financer l'achat.

La Fabrique locale compte sur les recettes du tournoi de balle, du repas communautaire et d'un prochain tirage pour compléter la balance du coût de cette dépense devenue nécessaire.

La Fabrique vous invite donc à un tournoi de balle molle familial qui aura lieu sur le terrain de balle de St-Adelphe les 12, 13 et 14 août 2011.

Les frais d'inscription d'une équipe sont de 100 \$ par famille.

Bienvenue à toutes les familles : Bureau, Denis, Jacob, Genest..., etc., jeunes et moins jeunes venant des rangs, du village et de l'extérieur.

Des équipes sont présentement en voie de se former; nous invitons les familles à s'inscrire auprès de Claude Thiffault ou Johann Thiffault au 418 322-5999.

Comme à chaque année, il y aura le restaurant «Du Bon Dieu!».

Nous invitons parents et amis à venir encourager les équipes.

SOUPER BÉNÉFICE : Le dimanche le 14 août à 17h à la salle municipale de l'hôtel de ville.

Coût : 12 \$

Au menu : Vol-au-vent à la dinde de Léon

Pains de Véréna Styger et de Colette Jucker

Desserts : tartes d'Antoinette Gagnon : framboise et pommes

tartes de Carmen Cossette : érable et noix, ou érable et gruau

tartes de Claudette Denis : au sucre

tartes de Claude Thiffault : fromage et cerises

Pour compléter le tout : vin, café ou thé servi avec le sourire!

Billets en vente auprès de madame Huguette Asselin 418 322-5370;

Le tout au profit de la Fabrique de St-Adelphe.

Bienvenue à tous et Merci pour votre collaboration!

Conseil d'administration de la Fabrique

BUREAU DE LA FABRIQUE : Prendre note des heures d'ouverture:

Lundi de 9h à 11h.

Mardi et mercredi de 13h à 15h.

En cas d'urgence, un répondeur vous informe des coordonnées des personnes à rejoindre. Merci.